

2<sup>e</sup> tour • Élections des représentants des salariés au Conseil d'Orientation et de Surveillance

**Oser, dire et agir,  
nos candidats  
s'engagent à porter  
votre voix!**

■ **Le COS, une instance à investir pour que ça change!**  
**Placez vos voix sur les candidats Syndicat Unifié-Unsa, prêts à relever tous les défis pour défendre vos droits.**

■ **Choisissez des candidats à la hauteur de vos exigences:**  
**la vigilance s'impose, il faut agir avec pertinence!**

■ **Désignez des représentants dignes de votre confiance:**  
**nos candidats sont représentatifs, expérimentés, intègres, courageux.**

**Donnez à vos représentants l'opportunité d'exercer cette responsabilité en siégeant au COS.**

**Participez au 2<sup>e</sup> tour de l'élection, votre voix est déterminante!**

**Nous savons que nous pouvons compter sur vous!**

**Syndicat Unifié**   
CAISSE D'ÉPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE

le Conseil d'Orientation et de Surveillance  
**c'est important!**

En décidant d'affecter un poste au COS aux 2 organisations syndicales ayant obtenu le plus de voix aux élections CSE, plutôt que de procéder par une élection, le directoire a choisi de les attribuer à la CFDT et à la CGC. Afin d'assurer la pluralité dans la représentation des salariés au COS, nous vous appelons à voter pour les candidats soutenus par le Syndicat Unifié-Unsa et la CFTC pour représenter les salariés sociétaires.

**Représentant  
des salariés sociétaires**



Dominique  
DE LAMBERTYE

Juriste  
Titulaire



Michèle  
NOUVEL-HAYS

Gestionnaire clientèle Particuliers  
Suppléante



**Tout se décide au 2<sup>e</sup> tour:**

**votez**  
[www.cebpl.webvote.fr](http://www.cebpl.webvote.fr)